

écho P^{ARC}

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE DU CDPQ

Volume 24, numéro 10, 5 juin 2023 - PAGE 1

MARCHÉ DU PORC

Semaine 22 (du 29/05/23 au 04/06/23)

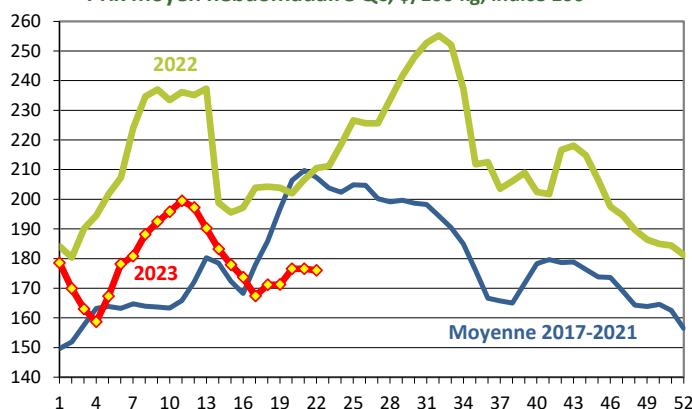
Québec		semaine	cumulé
Porcs Qualité Québec	Porcs vendus* et abattus**	têtes	33 858
	Prix moyen	\$/100 kg	175,99 \$
	Prix de pool	\$/100 kg	171,89 \$
	Indice moyen ¹		110,85
	Poids carcasse moyen ¹	kg	112,72
	Revenus de vente estimés	\$/porc	214,78 \$
Total porcs ² vendus* et abattus**	têtes	150 518	3 062 784
États-Unis		semaine	cumulé
Prix de référence	\$ US/100 lb	80,01 \$	75,79 \$
Porcs abattus	têtes	2 033 000	53 768 000
Poids carcasse moyen	lb	210,76	214,45
Valeur marché de gros	\$ US/100 lb	83,09 \$	81,75 \$
Taux de change	\$ CA/\$ US	1,3609 \$	1,3517 \$

Sources : Les Éleveurs de porcs du Québec, Ontario Pork et USDA, compilation CDPQ
¹ de la semaine précédente
² incluant porcs « Qualité Québec », sans ractopamine et spécifiques.
 Avertissement: L'information publiée diffère d'une région à l'autre et certaines composantes ne sont pas incluses dans tous les prix. Ces derniers ne peuvent donc pas être comparés directement. Par exemple, pour l'Ontario, les prix sont à l'indice et incluent les primes versées par les abattoirs.

Semaine 21 (du 22/05/23 au 28/05/23)

Ontario		semaine	cumulé
Revenus de vente			
Moyen (milieu 70 %)	\$/100 kg	229,63 \$	217,82 \$
15 % les plus bas	à l'indice	201,07 \$	192,11 \$
15 % les plus élevés		270,52 \$	268,26 \$
Poids carcasse moyen	kg	105,31	106,45
Total porcs vendus	Têtes	98 350	2 271 272

Prix moyen hebdomadaire Qc, \$/100 kg, indice 100



LE MARCHÉ AU QUÉBEC

Le prix moyen de la semaine dernière s'est fixé à 175,99 \$/100 kg, ce qui représente une stabilité en variation hebdomadaire. Proportionnellement à la même semaine de l'année 2022, c'est 34,53 \$ (-16,4 %) de moins. Il faut remonter à 2018 pour trouver un prix inférieur (166,09 \$/100 lb), à la période homologue.

Le prix moyen a été influencé par les impacts opposés de l'évolution de la valeur de la carcasse recomposée (*cutout*) et de celle de la valeur de la devise canadienne par rapport au dollar américain. Le huard s'est érodé (-0,6 %), soutenant

quelque peu le prix des porcs au Québec, ce qui a contrebalancé le léger recul du *cutout* aux États-Unis.

Les ventes se sont établies à près de 150 500 porcs, soit un accroissement d'environ 5 800 têtes (+4 %) comparativement à celles consignées en 2022 à la même période.

LE MARCHÉ AUX ÉTATS-UNIS

La semaine passée, le prix moyen des porcs a montré une relative immobilité par rapport à la semaine antérieure. Il s'est affiché à 80,01 \$ US/100 lb. C'est inférieur au niveau qui prévalait en 2022 par un écart de 24,90 \$ US (-25 %).

On nourrit le monde.



OLYMEL.COM

MARCHÉ DU PORC

S'agissant de la valeur de la carcasse recomposée, elle a faiblement diminué à 83,09 \$ US/100 lb. Les gains réalisés par et le soc (+2 \$ US) et la longe (+1,8 \$ US) ont été plus qu'absorbés par les pertes subies par le flanc (-3,8 \$ US), les côtes (-1,7 \$ US) et le jambon (-1,6 \$ US).

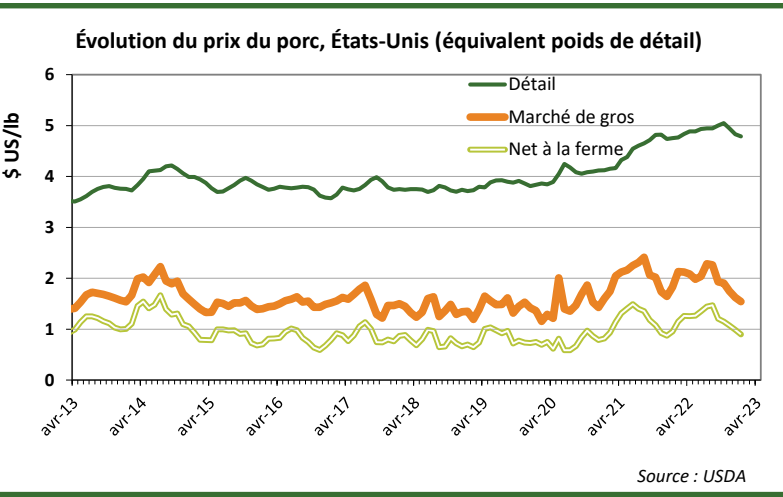
Les abattages ont été limités à 2,03 millions de porcs en raison du congé du Memorial Day lundi dernier. Ce volume est quasiment identique à celui de 2022, lors de la semaine incluant la même fête.

NOTE DE LA SEMAINE

Aux États-Unis, en avril dernier, le prix de porc à l'épicerie s'est chiffré à 4,73 \$ US/lb en moyenne, montrant une certaine stabilité par rapport au mois de mars. Notons que, de janvier à avril 2023, ce prix n'a connu qu'une légère baisse (-1 %), loin des fléchissements de la valeur reconstituée de la carcasse (-9 %) et de celle des porcs à la ferme (-10 %), de la semaine 1 à la semaine 17.

D'après plusieurs observateurs, le prix de la viande de porc au détail demeure élevé, contrastant avec la torpeur des marchés des coupes et des animaux vivants. Dans ce contexte, la marge des détaillants, soit le prix au détail moins la valeur sur le marché de gros, a maintenu sa vigueur. En avril, elle s'est établie à environ 3 \$ US/lb, montrant une hausse de l'ordre de 3 % en glissement mensuel. De même, de janvier à avril 2023, elle est restée dans le territoire positif et s'est majorée de près de 2 %.

Selon Chip Whalen de *Commodity & Ingredient Hedging*, si en janvier, l'industrie se préoccupait plus de la torpeur de la demande domestique, actuellement c'est la dynamique de l'offre qui paraît inquiétante, toujours en attente prolongée de



Marchés à terme - porc

	Fermeture		Fermeture		Variation
	\$ US/100 lb		\$/100 kg indice 100		\$/100 kg
	2-juin	26-mai	2-juin	26-mai	sem.préc.
JUIN 23	86,73	76,08	216,60	190,00	26,60 \$
JUILLET 23	84,65	74,78	211,42	186,75	24,66 \$
AOÛT 23	82,30	74,05	205,55	184,94	20,60 \$
OCT 23	75,75	69,10	189,19	172,58	16,61 \$
DÉC 23	73,40	67,68	183,32	169,02	14,30 \$
FÉV 24	78,68	73,30	196,49	183,07	13,42 \$
AVRIL 24	83,33	78,75	208,11	196,68	11,43 \$
MAI 24	87,30	83,90	218,04	209,54	8,49 \$
JUIN 24	92,98	89,83	232,21	224,34	7,87 \$
JUILLET 24	93,00	90,18	232,27	225,22	7,06 \$

Source : CME Group

Note : Le prix du contrat n'inclut pas la base.

Taux de change : 1,3565

Indice moyen : 110,758

trouver un point d'inflexion à la baisse. À cause de la Proposition 12, qui entrera en vigueur en début juillet, Steiner pense que l'approvisionnement en porc pourrait rester abondant pendant les mois d'été. Les détaillants et les abattoirs vont essayer de liquider rapidement les stocks de porc qui ne pourront pas se vendre prochainement en Californie. Les quantités restantes de viande non conformes à cette loi devraient inonder les marchés des autres États. Ainsi, le secteur se verra contraint de jongler à la fois avec une offre robuste de viande de porc et une demande domestique essoufflée, entre autres, par un prix de détail de porc encore élevé, a rajouté Steiner.

Advenant la récession de l'économie américaine vers la fin de cette année, Whalen anticipe une compression supplémentaire des achats de porc par les consommateurs. Ceci est de nature à affaiblir davantage cette demande, bien que les exportations aient soutenu le prix du porc ces derniers mois, a estimé l'analyste. De janvier à mars 2023, les ventes de porc américain à l'étranger sont élevées à près de 716 700 tonnes, se situant au-dessus de celles de 2022 et de la moyenne 2017-2021, lors de la même période, par des différences de 14 % et 3 %, respectivement.

Enfin, Whalen, comme d'autres observateurs avant lui, met en relief la nécessité des baisses de prix du porc à l'épicerie afin de stimuler la demande intérieure à court terme.

Rédaction : Raphaël Mbombo Mwendela, M. Sc.

MARCHÉ DES GRAINS

CHRONIQUE DES PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC

À Chicago, la valeur des contrats à terme de maïs venant à échéance en juillet est restée plutôt stable alors que celle de septembre s'est relevée de 0,06 \$ US le boisseau. Pour ce qui est du tourteau de soja, la valeur des contrats venant à échéance en juillet et en septembre a connu une décroissance de 4,4 \$ US et 7,2 \$ US la tonne courte, respectivement.

Le Brésil est en voie d'exporter 180 000 tonnes de soja vers la côte est des États-Unis. Le prix brésilien a tellement chuté que la fève transportée par navire à partir des ports du nord-est de ce pays concurrence le soja du Midwest transporté par voie ferrée vers l'industrie de la volaille de la côte est.

Les exportations hebdomadaires américaines ont été conformes aux attentes pour les deux principaux grains. Elles se sont établies à 240 000 tonnes de soja et 1,3 million de tonnes de maïs. Quant aux ventes hebdomadaires à l'exportation, elles ont été, entre autres, décevantes pour le soja et le maïs, s'établissant à 424 000 tonnes et 499 000 tonnes pour 2022-2023 et 2023-2024.

Au Québec, voici les prix observés à la suite d'une analyse des données du Système de recueil et de diffusion de l'information (SRDI) et de l'enquête menée le **2 juin dernier**.

Marchés à terme - prix de fermeture

Contrats	Maïs (\$ US/boisseau)		Tourteau de soja (\$ US/2 000 lb)	
	2023-06-02	2023-05-26	2023-06-02	2023-05-26
juil-23	6,09	6,04	397,8	402,2
sept-23	5,35 ½	5,29	381,2	388,4
déc-23	5,41 ¼	5,34 ½	367,7	375,9
mars-24	5,50	5,43 ¼	360,8	367,3
mai-24	5,55 ½	5,48	357,6	363,2
juil-24	5,57 ¼	5,48 ½	357,1	362,3
sept-24	5,22 ¼	5,18	352,6	356,8
déc-24	5,16	5,13 ¼	348,8	352,6

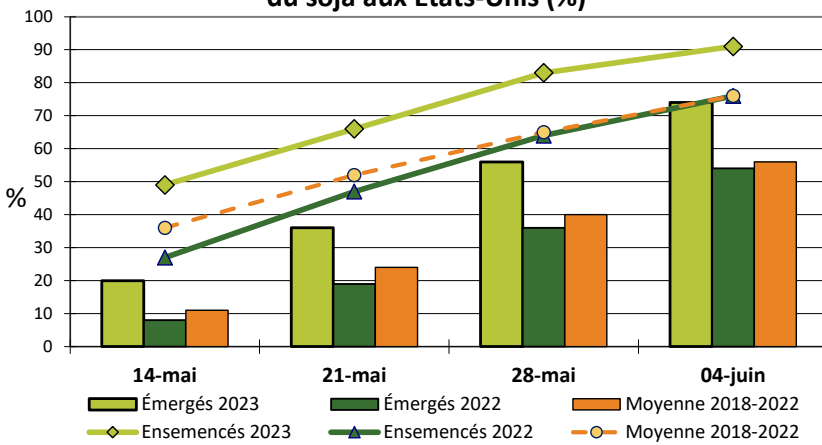
Source : CME Group

Pour **livraison immédiate**, le prix local se situe à 0,99 \$ + juillet 2023, soit 279 \$/tonne f.a.b. ferme. La valeur de référence à l'importation est de 2,57 \$ + juillet, soit 341 \$/tonne.

Pour **livraison à la récolte**, la valeur de référence à l'importation est établie à 2,77 \$ + décembre, soit 322 \$/tonne.

ÉVOLUTION DES ENSEMENCEMENTS AUX ÉTATS-UNIS

État des ensemencements et de l'émergence du soja aux États-Unis (%)



Source : USDA

Au sud de la frontière, les ensemencements de maïs sont presque achevés, alors que 96 % étaient complétés au 4 juin. La moyenne de la période 2018-2022 se chiffre à 91 %.

Environ 85 % du maïs est émergé, ce qui est au-dessus de la moyenne 2018-2022, qui atteint 77 %.

En ce qui concerne le soja, les ensemencements seraient complétés à hauteur de 91 %, soit une proportion supérieure à la moyenne quinquennale (76 %).

Environ 74 % du soja a commencé à émerger, ce qui surpasse la proportion observée, en moyenne, à la période 2018-2022 (56 %).



NOUVELLES DU SECTEUR

QUÉBEC : LANCEMENT DU MÉCANISME DE RETRAIT TEMPORAIRE DE LA PRODUCTION

Aujourd'hui, les Éleveurs de porcs du Québec ont lancé officiellement la première étape du Mécanisme de retrait temporaire, laquelle consiste à remplir, par les éleveurs et les éleveuses intéressées, un formulaire d'intention de participation au mécanisme. Ce lancement se fait en amont d'une approbation de la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec (RMAAQ). Ainsi, tout échange, documentation, discussion ou approbation effectués d'ici l'approbation par la Régie des modifications réglementaires déposées par les Éleveurs le sont sous réserve de cette approbation. En voici les étapes :

- Tout d'abord, les éleveurs et éleveuses ont jusqu'au 22 juin à 17h pour faire parvenir leur formulaire d'intention aux Éleveurs;
- Le 3 juillet 2023, les Éleveurs feront parvenir aux productrices et producteurs admissibles le formulaire de soumission. Ceux-ci auront ensuite jusqu'au 10 juillet à 17h pour faire parvenir leur soumission, soit les informations techniques requises aux Éleveurs et le montant de la soumission à envoyer directement à une firme comptable, qui sera identifiée le 26 juin;
- La firme comptable évaluera et classera par ordre croissant les soumissions sur une base « dollars par Unités Animales Équivalentes (UAE) » et transmettra aux Éleveurs une liste des soumissions retenues;
- Les Éleveurs débiteront la signature des ententes avec les soumissionnaires retenus au courant des semaines qui suivent la fin de la réception des soumissions, soit le 10 juillet à 17h. Les éleveurs dont les soumissions ne seront pas retenues seront également informés;
- Enfin, l'étape du dépeuplement débutera selon un calendrier variant selon l'atelier concerné.

Il est important de noter que les Éleveurs ne s'engagent ni à utiliser l'enveloppe complète du premier concours ni à faire de concours subséquents. Le document résumé du mécanisme de retrait temporaire, le lien vers le formulaire d'intention électronique et le formulaire d'intention à retourner aux Éleveurs sont disponibles sur le site accespercqc.ca.

Source : Flash, 5 juin 2023

QUÉBEC : LE PROJET DE VENTE DE PORCS AUX ÉTATS-UNIS NE SERA PAS SOUTENU PAR LES ÉLEVEURS

Les Éleveurs de porcs du Québec ne voient finalement pas d'un bon œil la démarche entreprise par un groupe d'éleveurs indépendants de la Beauce, qui souhaitent vendre eux-mêmes une partie des animaux qui seront prochainement désassignés par l'entreprise Olymel, soit l'équivalent de 350 000 bêtes par année.

Dans une lettre destinée à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), l'organisation demande à sa présidente, Ginette Bureau, de ne pas donner suite à la demande de Cécilien Berthiaume. « (...) donner suite à la demande de monsieur Berthiaume équivaldrait à déstructurer la mise en marché collective des porcs, en plus de contrevenir (...) aux principes d'un règlement d'agence de vente », écrit l'avocat des Éleveurs.

L'organisation précise de surcroît que cette vente de porcs en parallèle entrerait en conflit avec ses propres démarches pour trouver des débouchés aux porcs produits en surplus. Elle se retrouverait ainsi « en compétition avec une mini-agence de vente autoproclamée », illustre-t-elle. Elle remet également en question la capacité, comme le groupe le prétend, de vendre des porcs sur le marché américain à moindre coût que les Éleveurs de porcs.

Pour sa part, le producteur Cécilien Berthiaume souhaite que son projet soit évalué par un expert externe, car il est toujours convaincu que son modèle d'affaires est viable et profitable pour tous. Il rappelle que son but n'est pas de travailler à l'extérieur du plan conjoint, mais à l'intérieur de celui-ci. « Un peu comme ça se fait dans l'érable », précise-t-il.

Il dit attendre la décision de la RMAAQ à l'égard de sa demande déposée le 17 mai, qui réclame, dans un premier temps, la suspension de l'homologation de la nouvelle convention de mise en marché, et, dans un deuxième temps, la tenue d'une séance publique pour que le groupe d'éleveurs indépendants puisse présenter son projet.

Sources : La Terre de chez nous, 2 juin et 18 mai 2023

NOUVELLES DU SECTEUR

CANADA : LE MANITOBA PORK COUNCIL INTERPELLE OTTAWA AU SUJET DE LA PROPOSITION 12

Dans une récente interview accordée à RealAg Radio Cam Dahl, le directeur général de Manitoba Pork Council a demandé l'implication du gouvernement fédéral du Canada en ce qui concerne les impacts négatifs de la Proposition 12 de la Californie sur les producteurs de porcs canadiens. Il a suggéré que les autorités canadiennes s'activent à utiliser des leviers de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou de l'Accord États-Unis–Mexique–Canada (AEUMC), le cas échéant.

Sur le plan du commerce international, Dahl a indiqué que la Proposition 12 épaissira la frontière canado-américaine, étant donné qu'il réduira la fluidité des exportations des porcs et de la viande de porc du Canada vers les États-Unis. Selon lui, à part la Californie, il y aurait au moins neuf autres États américains qui envisageraient des lois similaires à la Proposition 12. Puisque chacune de ces législations sur le bien-être animal serait un peu différente des autres, les éleveurs canadiens se verraient bientôt dans l'obligation de se conformer aux exigences d'exportation propres à ces États américains, ce qui leur en coûterait plusieurs millions de dollars.

Or, le Canada n'a conclu d'accord commercial qu'avec les États-Unis qui sont la principale destination de son porc, aussi bien sur le plan du volume que de la valeur. À titre illustratif, de janvier à mars 2023, le marché américain a absorbé 33 % des envois de porc canadien à l'étranger, correspondant à 39 % des recettes totales.

En matière de régie d'élevage, Dahl pense que les exigences de la Proposition 12 ne sont pas cohérentes avec le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs* du Canada.

Selon Dahl, parmi les provinces canadiennes, le Manitoba serait le plus impacté par la Proposition 12, étant donné qu'il commerce près de 90 % de ces porcelets avec des finisseurs de l'Iowa, dont une bonne partie de la viande de leurs porcs est vendue sur le marché californien.

Sources : Farmscape et Swineweb, 31 mai et USMEF, 15 mai 2023

USA : LA PROPOSITION 12 ET SON EFFET SUR LA VALEUR DU CUTOUT

Len Steiner, du *Daily Livestock Report*, a analysé les effets de la Proposition 12 de la Californie et de la

Question 3 du Massachusetts sur la façon de rapporter les prix dans le cadre du Mandatory Price Reporting Act, une loi portant sur la déclaration obligatoire des conditions du marché. Rappelons qu'aux États-Unis, les acteurs du marché de l'élevage doivent s'y soumettre.

Il y a fort à parier que le porc conforme à ces lois coûtera plus cher aux consommateurs, note Steiner. En revanche, il estime que la hausse du prix des porcs et de leur viande ne se répercutera pas sur la valeur reconstituée de la carcasse. En effet, ces prix seront plutôt inclus dans les rapports qui couvrent les primes non reliées à la qualité de la carcasse, d'autres accords ainsi que le porc de spécialité, croit-il.

Steve Meyer, économiste chez Kerns and Associates, estime que seulement la moitié des truies nécessaires pour répondre aux exigences californiennes sont actuellement en production, voire un peu moins si la Question 3 du Massachusetts, qui a des exigences similaires, entre également en vigueur à la mi-juin. Ainsi, lorsque la Proposition 12 entrera en vigueur le 2 juillet, la quantité de viande et de produits de porc produits pouvant légalement être vendue en Californie sera réduite d'environ 50 %, peut-être davantage, a déclaré Meyer. En fin de compte, Meyer a déclaré que 5 % à 8 % de la production de porc des États-Unis devront trouver un autre marché, car la Californie en absorbe environ 10 %, ce qui aura une certaine implication [à la baisse] sur le prix du porc non conforme aux nouvelles lois évoquées plus haut.

Sources : *Meatingplace*, 2 juin et *Daily Livestock Report*, 1^{er} juin, *National Hog Farmer*, 26 mai 2023 et USDA

NDLR : Parmi les rapports produits grâce au *Livestock Mandatory Reporting Act* figure le LM_PK602, utilisé pour établir la valeur reconstituée de la carcasse, laquelle sert à fixer le prix des porcs au Québec. S'il faut en croire Steiner, l'augmentation du prix du porc sur le marché de gros à destination de la Californie et du Massachusetts ne devrait pas s'y refléter. En revanche, les perturbations à court terme liées à l'écoulement du porc qui sera détourné de ces États pourraient s'y refléter, et peut-être pas à la hausse.

Rédaction : Caroline Lacroix, B. Sc. A. (agroéconomie) et Raphaël Mbombo Mwendela

Les Éleveurs
de porcs du Québec

